Communiqué de presse Lyon, le 20 octobre 2023

Les CCE remettent à Bruno Bonnell leurs 10 propositions pour accélérer la dimension internationale du Plan France 2030

Faire du Plan France 2030 un vrai succès pour réindustrialiser la France, c'est là toute la volonté des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE) qui suggèrent dans un Livre Blanc remis au gouvernement d'aller plus loin encore, de mieux mentorer nos PMEs et ETI, et de s'assurer que « Osez l'export » soit par défaut dans l'ADN de l'ensemble des projets labélisés #France2030.

Lors d'un symposium qui a réuni ce vendredi 20 octobre 2023 quelque 250 Conseillers du commerce extérieur la présidente du réseau des CCE, Sophie Sidos-Vicat et le président de la commission France, Patrick Baruel, ont remis à Bruno Bonnell, le secrétaire général pour l'investissement chargé de France 2030, un Livre Blanc contenant 10 propositions concrètes. L'objectif n'est pas d'être dans une posture de constat, mais d'être force de proposition au vu de l'expérience terrain des CCE et de mieux mutualiser les forces et les expertises.

- « Nous avons avec le plan France 2030 une opportunité extraordinaire pour redresser notre balance commerciale et de faire de la France une championne de l'économie verte dans le monde. L'export commence en France » a indiqué Sophie Sidos-Vicat, présidente des CCE, en insistant bien sur l'aide que les grosses entreprises doivent apporter aux plus petites mais aussi assurer la souveraineté des filières cibles.
- « La pierre angulaire de notre stratégie est notre volonté, avec les pouvoirs publics, d'améliorer la coordination entre les différents acteurs, dont la TFE, en assurant la représentativité et la participation des CCE, qui sont des femmes et des hommes de l'entreprise, dont l'expertise du terrain est indispensable dans l'action économique internationale de la France car nous devons chasser en meute » a ajouté de son côté Patrick Baruel.

Plus de 500 CCE ont participé à la formalisation de ces 10 propositions, apportant leurs expertises, leurs visions et idées à un grand Livre Blanc.

<u>1ère proposition</u>: Intégrer les lauréats sans avoir à refaire de dossier dans différents programmes d'accompagnement pour l'export (Team France Export, Business France, CCE, douanes, INPI) et d'accélérateur (BPI Excellence/Accéléré, ETI'ncelles) et d'aide au processus de décarbonation avec mise en place d'un accompagnement coordonné, mesuré, et à effets démultiplicateurs sur la chaîne de valeur.

➤ La mesure a pour but d'accélérer le processus d'exportation de ces innovations, contribuant ainsi au renforcement de la position des entreprises françaises à l'international, qu'elles soient start-ups, PME, ETI ou Grands Groupes, en abordant les sujets sous un angle systémique (innovation, industrialisation, transition écologique) et avec un accompagnement adapté dès le début du projet.

<u>2ème proposition</u>: Mettre en place une carte d'attractivité des territoires pour développer les synergies et amortir plus efficacement les investissements communs nécessaires sans essaimer n'importe où dans les territoires mais en choisissant des territoires avec les ressources adaptées à la filière : énergie, eau, talents, transport, flux vers l'export...

Simple pour les investisseurs qui recherchent un cadre clair répondant à leurs contraintes, un accès à une main d'œuvre formée, une ressource propre compatible avec leurs besoins et dont le prix est maîtrisable et maîtrisé dans le temps, et des flux d'export rapides, le tout dans un environnement lisible.

<u>3ème proposition</u>: Valoriser les projets France 2030 labelisés par des contrats stratégiques de filières et inciter, par une bonification de 20% du taux de subvention accordée, les consortiums d'entreprises issues du CSF vertical et du CSF Solutions industries du Futur et validés par l'un des 55 pôles de compétitivité.

La bonification pour la mise en place de consortium par filière est un enjeu de souveraineté. Cela contribue à ce que les investissements restent sur le territoire national ou européen, que les compétences et talents se consolident dans des domaines stratégiques, et que la balance commerciale s'améliore en réduisant les importations. C'est renforcer les liens entre grands groupes, PME, ETI et startups.

<u>4ème proposition</u>: Supprimer la "barrière à l'entrée" de la gestion administrative pour les startups & PME en simplifiant et harmonisant les dossiers types de candidatures à appels à projet ou financement (ADEME, BPI, Régions...). Mise en place d'outils de pré-évaluation de l'éligibilité des candidatures. Identifier un guichet unique en proximité (en région) pour conseiller les candidats.

La simplification des procédures permet de lever une "barrière à l'entrée" pour les startups et PME qui recèlent d'un énorme potentiel pour l'export.

COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

<u>5ème</u> proposition : Introduire dans les appels à manifestation d'intérêt une rubrique liée au potentiel des projets à l'international. Les jurys doivent inclure des Dirigeants/Ambassadeurs de l'international comme les CCE.

Soutenir l'internationalisation des entreprises pour améliorer la compétitivité tant technologique que commerciale et notre force de négociation dans les accords commerciaux de libre-échange.

<u>6ème</u> proposition: Accompagner les startups/PME pour en faire des champions à forte croissance en utilisant les capacités des grands groupes, en les labélisant et leur offrant 3 ans de support, salons gratuits à l'international et en les rendant plus visibles sur les réseaux / plateformes digitales du gouvernement.

> Simplifier, assurer et financer l'export des champions en devenir, c'est s'assurer la pérennité dans le temps des entreprises du territoire et donc des emplois créés, les rendre visible c'est renforcer la marque France.

<u>7ème proposition</u>: Valoriser et soutenir les services et projets industriels directs ou indirects qui s'engagent sur une chaîne de valeur française et vertueuse en s'appuyant sur la French Fab, la French Tech, les entreprises du patrimoine vivant, la French Touch, la French Care, origine France garantie, et en les faisant mieux connaître à l'international. Créer un label type EPV pour les sous-traitants qui ne disposent pas d'outil industriel propres, mais qui s'engageraient à ne travailler qu'avec des entreprises françaises et EPV.

Mise en avant du savoir-faire et de l'excellence française, accroître la notoriété des entreprises vertueuses et exemplaires, renforcer la souveraineté de la France sur des chaînes de production stratégiques pour la nation.

<u>8ème proposition</u>: Créer un label France2030 pour amplifier le rayonnement international des acteurs français de l'économie verte qui respectent les critères de mieux vivre et mieux produire.

Le savoir-faire français dans l'industrie verte doit s'exporter beaucoup plus grâce à un meilleur accès aux financements, à la création de consortium et à une promotion institutionnelle et le label répertoriera les acteurs innovants et pertinents, les opportunités internationales et les programmes de soutien associés mais ne recevant pas obligatoirement de subventions.

<u>9ème proposition</u>: Doubler l'assiette pour les salaires des personnes issues de la diversité ou majorer la subvention pour les projets respectant un index de diversité (sexe, social) ou valoriser par tout autre moyen la prise de VTE dans les projets #France2030. Mettre en place un VTE senior.

Accompagner l'intégration et le rapprochement vers l'emploi de populations en situation sociale plus difficile couplé avec une immigration choisie peut s'avérer vertueux, notamment sur des métiers aux compétences plus rares ou en recul.

<u>10^{ème} proposition</u>: Donner accès à des ressources décarbonées et compétitives sur de longues durées aux lauréats France2030 dans l'esprit des accords ARENH pour les industries énergo-intensives.

➤ Donner accès aux industriels à des contrats de fourniture d'énergie décarbonée de long terme – a minima 5 ans – et compétitif afin de soutenir les investissements durables, notamment de production, qui permettent de soutenir leur compétitivité, leur relance de l'export et leur décarbonation.

10 propositions qui ont été débattues avec également Laurent Saint-Martin, directeur général de Business France, Olivier Vincent, directeur exécutif Export chez Bpifrance et des représentants des pouvoirs publics de la Région

« Oui à la réindustrialisation, faisons des contraintes une force et investissons sur des projets ciblés : la France est engagée dans une transformation qui s'accélère » a conclu Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement, chargé de France 2030.

À propos des Conseillers du Commerce extérieur de la France

Présents dans toutes les régions en France et dans plus de 140 pays, c'est un réseau de 4500 dirigeants et chefs d'entreprise, experts de l'international, choisis pour leurs compétences, au sein de l'équipe de France de l'export. Les Conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier Ministre sur proposition du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France. En savoir plus : http://www.cnccef.org/
Twitter : @Les_CCE – Linkedin : Les Conseillers du commerce extérieur de la France

Contact presse national : Capucine du Cluzel – chargée de communication - 07 85 03 85 43 – <u>cducluzel@lescce.org</u>
Contact presse comité : Caroline Goubet – déléguée régionale Auvergne Rhône Alpes – 06 85 01 87 37 - <u>cgoubet@crccef-ra.org</u>